

## Comptes rendus

---

**Arend LIJPHART, La politique de l'entente : pluralisme et démocratie aux Pays-Bas.** Assistant professor of Political Science at the University of California, Berkeley. University of California Press, Berkeley and Los Angeles, 1968, 222 p., tableaux index.

Pour ceux qui étudient la démocratie, la politique hollandaise présente un paradoxe.

Bien que sa société soit profondément divisée par des dissidences religieuses et idéologiques — chaque groupe restant attaché à son propre parti, à ses journaux, à ses programmes de radio et à ses écoles — la démocratie hollandaise a été longtemps l'un des exemples les plus marquants d'un gouvernement stable et effectif.

Le professeur Lijphart présente ici une analyse théorique approfondie de la politique hollandaise, concentrée sur les conditions qui accroissent la stabilité. Il examine les événements qui, au début du XX<sup>e</sup> siècle, ont amené l'entente et le développement de règles non-écrites de coopération, retrace la formation de moyens de communication entre les leaders des groupes différents et décrit le genre de relations existant entre leaders et affiliés au sein des groupes.

L'analyse de ce cas significatif mène à la conclusion que la théorie pluraliste doit être modifiée à plusieurs points de vue. L'expérience hollandaise démontre, par exemple, qu'une démocratie stable peut être maintenue dans une société divisée, si les leaders des différents groupes éliminent délibérément les effets de profondes divisions sociales et agissent pour encourager l'entente au niveau de l'élite.

L'exemple hollandais est encourageant pour ceux qui sont engagés dans la croyance démocratique, parce qu'il montre qu'une démocratie stable est possible même là où de profondes divisions sociales semblent lui offrir un terrain hostile.



**Auguste LECCEUR, Le parti communiste français et la résistance.** Août 1939 - juin 1941. Préface de Pierre-Bernard Marquet, 139 pages. Collection « Tribune libre », Plon, Paris, 1968.

Le comportement du PCF pendant la période allant du pacte germano-soviétique (22 août 1939) à l'agression hitlérienne contre l'URSS (22 juin 1941) est riche en enseignements sur la nature véritable du communisme ; aussi fait-il l'objet de vives controverses qui viennent de rebondir ensuite de la publication récente par l'Institut Maurice Thorez, aux Editions sociales, d'un ouvrage collectif intitulé *Le Parti communiste français dans la Résistance*. S'il n'est pas historien, Auguste Leceur fut en revanche l'un des acteurs de cette période puisqu'il dirigeait en 1939 la puissante Fédération du Pas-de-Calais du PCF

et organisa en mai 1941 la grande grève patriotique des mineurs du Nord et du Pas-de-Calais, ce qui lui valut d'être coopté, au début de 1942, à la direction nationale du PCF. On sait qu'il a depuis lors abandonné le communisme puis rejoint le Parti socialiste SFIO. « Oui, dit-il, j'ai été un staliniste convaincu, sincère et fidèle jusqu'à l'abnégation. Peut-être devrais-je dire que je le fus outre mesure. Aujourd'hui j'ai changé, c'est vrai. Mais je ne me sens nullement désobligé par cette épithète. Le *Larousse* dit qu'elle peut être élogieuse ou injurieuse. J'ai deux bonnes raisons pour l'accepter dans le sens élogieux. La première est que je me félicite tous les jours d'avoir été un renégat du stalinisme. La seconde raison est que j'ai assisté à l'évolution de tous les dirigeants du Parti vers le reniement du stalinisme. Mais, eux, ils ont été des renégats sur ordre, et moi pas. » Dans ces circonstances, chacun saisira l'importance que revêt le témoignage d'Auguste Lecœur consigné dans l'ouvrage en question. Précisons d'emblée que ce témoignage n'est qu'exceptionnellement fondé sur des souvenirs personnels et que l'auteur se réfère à un grand nombre de documents de l'époque dont certains rarissimes ou uniques nous sont présentés en photos.

« Du pacte germano-soviétique à la libération — écrit Auguste Lecœur — il y eut trois étapes, avec pour chacune d'elles une orientation différente. Jamais l'idéologie ne fut remise en cause. Les erreurs commises ne l'ont même pas altérée.

La première étape n'a duré que deux mois. Ce fut, malgré le pacte, le réflexe anti-hitlérien qui prit le dessus. La deuxième étape commença avec les critiques effarantes sur le fond comme sur la forme de l'Internationale communiste. Le Parti communiste français est sommé d'être anti-anglais, anti tout ce qui fait la guerre à l'Allemagne hitlérienne.

Cette nouvelle et démentielle orientation, compte tenu des plans d'extermination, d'annexion et de domination du fascisme hitlérien, largement popularisés dans *Mein Kampf*, est servilement approuvée par la direction.

Le Parti se place à contre-sens du courant national. C'est l'idéologie « bolchevik » dans le sens soviétique du terme qui l'emporte. Il est bien évident que le patriotisme de J.-L. Vigier, et je suppose celui du Français moyen, ne trouve pas sa place dans une telle orientation politique. Il faut bien croire que la direction du PCF a une conception toute différente du patriotisme, puisque, dans son ouvrage déjà cité, elle veut qu'au cours de cette étape ce soit elle qui ait été « patriote » et pas les autres.

La troisième étape commence en juin 1941, date à partir de laquelle le Parti communiste dans la Résistance se plaça à l'avant-garde du combat, avec une vigueur d'autant plus nécessaire qu'il fallait faire oublier l'excessive passivité antérieure... »

L'auteur ne se fait nulle illusion sur les raisons de son ascension dans la hiérarchie du PCF clandestin : « Grâce à la grève des mineurs que j'avais préparée et dirigée en mai 1941 — écrit-il — j'étais, à la direction du Parti, la preuve vivante que l'action contre les Allemands avait commencé avant et non après l'agression allemande contre l'URSS ». Mais il explique aussi combien cette grève s'opposait en son temps à la ligne générale du PCF qui en était encore à dénoncer l'impérialisme franco-anglais et à vanter la volonté de paix de l'Allemagne hitlérienne. D'ailleurs, n'était-ce pas Jacques Duclos qui, quelques mois auparavant, avait présenté à l'occupant une demande de parution légale de la presse communiste dans laquelle il écrivait notamment :

« *L'Humanité* publiée par nous se fixerait pour tâche de dénoncer les agissements des agents de l'impérialisme britannique, qui veulent entraîner les colonies françaises dans la guerre, et d'appeler les peuples coloniaux à la lutte pour leur indépendance contre les oppresseurs impérialistes.

*L'Humanité*, publiée par nous se fixerait pour tâche de poursuivre une politique de pacification européenne et de défendre la conclusion d'un pacte d'amitié franco-soviétique, qui serait le complément du pacte germano-soviétique, et ainsi créerait les conditions d'une paix durable. »

Si cette demande n'aboutit pas, contrairement à celle présentée parallèlement par le Parti communiste des Pays-Bas, ce ne fut pas en raison d'un refus allemand, mais parce que Doriot alerté et ne se doutant pas du service immense qu'à échéance il rendait au PCF, intervint vigoureusement pour que les autorités françaises s'y opposassent !

Auguste Lecœur donne également des extraits de la condamnation par Marcel Cachin des attentats contre les soldats allemands, publiée par *L'Humanité* clandestine du 27 mars 1940, de la lettre de François Billoux au maréchal Pétain, en date du 19 décembre 1940, demandant à être entendu comme témoin à charge par la Cour suprême de Riom, pour y dénoncer la guerre faite à Hitler, les impérialistes anglais et leurs complices français, Blum en tête, etc. Enfin, il conclut par des considérations d'ordre général sur la mentalité communiste qu'il tient pour absolument incompatible avec la démocratie.

*Ivo Rens.*



**Charles FOURIER, L'attraction passionnée, textes choisis et présentés par René Schérer, 244 pages. « Libertés », collection dirigée par Jean-François Revel. Jean-Jacques Pauvert, éditeur. Paris, 1967.**

Il faut être reconnaissant à Jean-Jacques Pauvert d'avoir enfin réédité un ouvrage de Fourier, la fameuse *Théorie des 4 mouvements et des destinées sociales* et à Jean-François Revel de nous offrir, dans la collection qu'il dirige et qui est déjà si riche en anthologies d'auteurs politiques, cet excellent choix de textes du grand visionnaire, précurseur tout à la fois du socialisme associatif et du surréalisme. Dans son introduction intitulée « Charles Fourier ou l'écart absolu », René Schérer tente de situer dans une perspective moderniste — non sans quelques excès, nous semble-t-il — l'actualité de Fourier. « En ignorant la dialectique et en ébranlant le concept, écrit-il, Fourier ébranle ce qui est au cœur de notre pensée de civilisés et qui, quoi que nous fassions, place au centre du monde et à sa fin, avec ses valeurs, le sujet pensant qui comprend et réfléchit, la personne, la conscience de soi. »

*Ivo Rens.*



**Robert MERLE, Un animal doué de raison, 370 pages. NRF. Gallimard, Paris, 1967.**

Il peut paraître curieux de rendre compte d'un « roman d'anticipation », et plus encore d'un « roman animal », dans une revue de science politique.

La chose est cependant moins étonnante qu'il ne semble à première vue, s'agissant d'un livre de « politique fiction », écrit au surplus par l'auteur de *La mort est mon métier*, de *Moncada*, *premier combat de Fidel Castro* et de *Ahmed Ben Bella*.

L'action de ce roman se déroule aux Etats-Unis entre le 28 mars 1970 et le 9 janvier 1973. Dans un laboratoire de Floride, subventionné par une « agence d'Etat », le professeur Sevilla, entouré d'une équipe de savants, travaille au très secret projet Logos qui consiste à apprendre l'anglais à un couple de dauphins. Ceux qui suivent, même de loin, les progrès des sciences et particulièrement ceux de la zoologie, ne seront pas surpris par le choix de ce thème puisque aussi bien l'intelligence des dauphins et leur « comportement linguistique » ont fait l'objet il y a quelques années de communications sensationnelles de la part du docteur Lilly. Bien entendu, le projet Logos est couronné de succès et l'intrigue de Robert Merle est constituée par l'exposé des conséquences qui en découlent non seulement pour Sevilla, mais aussi pour les services secrets américains et la politique internationale. L'auteur y étudie avec humour et inquiétude les rapports du savant et de l'Etat dans le monde moderne et la société américaine, à la fois si attachante, si contradictoire et si décevante. Une fois les prémisses admises, le déroulement des événements suit un enchaînement parfaitement vraisemblable bien que catastrophique. Dans sa préface, Robert Merle déclare s'être fondé sur les données scientifiques les plus récentes rassemblées grâce à la collaboration de deux éminents cétozoologues français, Paul Budker et René-Guy Busnel. Mais que penser de ces données, et du seuil qui les sépare de la fiction ? « Bien entendu, il me faut préciser ce seuil, écrit Robert Merle. Car, s'il est exact que le dauphin est capable de prononcer des mots humains isolés en comprenant le sens on en est, pour le moment, à espérer qu'il pourra passer un jour du mot à la phrase, progrès décisif qui lui permettrait, à brève échéance, d'atteindre à la pleine maîtrise du langage articulé. »

Avouons que cette ligne de partage entre le documentaire et la fiction ne nous semble pas à l'abri des critiques, non plus que les expériences du docteur Lilly ne nous paraissent probantes, ce en quoi nous nous en tenons au scepticisme avec lequel de nombreux hommes de science, tel le prix Nobel de physiologie et médecin John C. Eccles, parlent du langage des animaux. C'est ce que nous expliquons dans la conclusion d'un ouvrage qui doit incessamment sortir des presses de l'Institut belge de science politique et que nous avons intitulé *Introduction au socialisme rationnel de Colins*, ce dernier étant un philosophe du XIX<sup>e</sup> siècle dont la réflexion s'édifie aussi sur les problèmes du langage et du comportement animal, quoique dans une perspective exactement inverse à celle de Robert Merle.

Ivo Rens.



### Jean MEYNAUD et Dusan SIDJANSKI, *L'Europe des affaires.*

*Rôle et structure des groupes*, 246 pages. Payot, Paris, 1967.

Cet ouvrage constitue le premier volet d'un triptyque dont les deux autres portent respectivement sur les groupes de promotion qui tendent à stimuler la réalisation de l'Union européenne et sur les groupes socio-économiques créés au niveau européen. Par son objet même, il ne pouvait manquer de poser aux

auteurs. M. Jean Meynaud, professeur à l'Université de Montréal et M. Dusan Sidjanski, professeur à l'Université de Genève, des problèmes particulièrement ardues étant donné d'une part la masse et la dispersion de la documentation requise et d'autre part son caractère souvent fragmentaire ou confidentiel dû au trop fameux secret des affaires. Précisons d'emblée que MM. Meynaud et Sidjanski ont résolu ces problèmes d'une façon remarquable et que leur ouvrage nous livre sur la formation des groupes européens, les modalités de leur intervention, comme aussi sur la pénétration économique américaine dans le Vieux continent des données plus complètes et plus sérieuses qu'aucun autre ouvrage récent, fût-il même un *best seller*.

*L'Europe des affaires* comporte quatre chapitres répartis en deux parties suivies d'une conclusion et d'un appendice. C'est la formation des groupes qui fait l'objet de la première partie. Les auteurs y étudient les facteurs de la concentration capitaliste européenne et surtout les formes multiples que revêt celle-ci, accords ou ententes plus ou moins occultes, interpénétrations d'entreprises, et opérations de fusion. Parmi ces dernières, ils accordent une attention particulière à l'union de la firme allemande Agfa et de la firme belge Gevaert, dont l'exemple, toutefois, n'a encore guère été imité en raison notamment de l'absence d'un type de société européenne, au sens juridique de l'expression. Ce problème qui, depuis la création de la CEE préoccupe les hommes de loi n'est pas le seul où se fasse sentir la carence institutionnelle de la Communauté car, dans le secteur des brevets d'invention aussi, l'absence d'un statut européen, dû surtout peut-être à l'éloignement des conceptions allemandes et françaises, se fait cruellement sentir. Il n'en reste pas moins vrai que, malgré ces lacunes, la mise en route de l'intégration européenne a accéléré et amplifié un mouvement de concentration tant national qu'international amorcé antérieurement déjà. MM. Meynaud et Sidjanski expliquent comment et pourquoi les Etats-Unis ont joué jusqu'ici les principaux bénéficiaires de ce mouvement : « Sur les mille sociétés américaines les plus importantes, écrivent-ils, il y en a plus de sept cents qui disposent à l'heure actuelle de fabriques en Europe contre quatre cent soixante seulement voilà trois ou quatre ans. Or, cette pénétration s'est faite à une échelle bien plus considérable que l'interpénétration proprement européenne. » Et ce qui est plus grave, c'est que des firmes américaines se sont assurées le contrôle de la production européenne dans plusieurs secteurs de pointe, commandant l'économie de demain. Est-ce à dire que le Vieux continent soit inéluctablement promis à un nouveau type de colonisation ? L'avènement d'un libre-échange atlantique, qui constituait l'objectif initial du Kennedy Round, eût apporté à cette question une réponse affirmative en permettant aux plus forts de « se développer et s'étendre pratiquement à leur guise ». Mais les pressions américaines qui se sont exercées dans ce sens sur les six pays membres de la CEE n'ont abouti qu'à renforcer leur cohésion face à l'extérieur de sorte que le danger a été temporairement écarté.

La deuxième partie de *L'Europe des affaires* est incontestablement la plus riche en observations originales et réflexions profondes. Après avoir dégagé les traits généraux des groupes d'affaires et les traits spéciaux des groupes européens, les auteurs s'attaquent aux modalités d'intervention de ces derniers, sujet qui constitue véritablement le plat de résistance de l'ouvrage. La nature des intérêts défendus, les niveaux d'intervention — autorités nationales des pays d'origine, autorités des pays étrangers, autorités communautaires — et les

particularités de l'accès font l'objet de développements très documentés. Mais c'est dans l'étude de la capacité d'influence des groupes d'affaires que MM. Meynaud et Sidjanski donnent la mesure de leur talent. A cette occasion, ils dressent en effet un parallèle saisissant entre le modèle américain et la situation européenne telle qu'elle se présente dix années après la mise en route de la CEE. On sait la place qu'occupe dans l'économie américaine les grandes firmes ou corporations. « Les cinquante plus grandes compagnies ont cent fois plus de personnel à leur service que l'ensemble des cinquante Etats, et leur chiffre d'affaires est cinq fois plus élevé que le total des recettes fiscales de ces Etats. » Mais, ce que l'on sait moins c'est dans quelle mesure ces corporations conditionnent non seulement la vie politique, mais encore les valeurs culturelles, le système éducatif et le comportement social quotidien des citoyens américains. Certains auteurs d'outre-Atlantique ont tenté de justifier ce capitalisme toujours plus monopolistique dans un marché toujours moins concurrentiel en assimilant les grandes entreprises à des institutions sociales d'intérêt public. Cette position, insoutenable en Europe, ne l'est pas aux Etats-Unis en raison de l'absence d'opposition ou de contestation organisée. « Si l'on se place, comme nous le faisons ici, dans une perspective sociologique — écrivent MM. Meynaud et Sidjanski — cette acceptation généralisée du système est un élément de force incontestable. » Est-ce à dire que le modèle américain doit nécessairement s'étendre à l'Europe et au monde, comme étant le mieux adapté aux temps modernes ? C'est la thèse de certains auteurs américains dont Philip Barber qui prédit que en 1975, trois cents sociétés, américaines pour la plupart, détiendront plus de 75 % de tous les actifs industriels de la planète et qu'elles auront éliminé la concurrence des prix telle qu'elle subsiste encore au niveau de la vente des produits manufacturés. « Dans ces conditions — écrivent MM. Meynaud et Sidjanski — on ne serait pas étonné que, prenant conscience de leur infériorité relative dans divers secteurs, ce soient les grandes affaires européennes qui se mettent à appeler de leurs vœux la coordination des politiques nationales, voire la constitution d'un pouvoir qui soit capable d'assurer leur protection ou de les soutenir dans la réalisation de leur projet à l'échelle européenne. » Mais, c'est moins dans les capitaux que dans les citoyens européens que les auteurs placent leur espoir de voir le Vieux continent assumer enfin son destin indépendamment du modèle américain : « Il nous paraît concluant-ils, que la constitution d'une autorité gouvernementale européenne est une condition nécessaire de tout contrôle politique efficace des groupes du secteur privé — ceux dont les décisions sont prises dans les centres de pouvoir européen mais aussi, bien entendu, ceux qui quoique travaillant en Europe, reçoivent consignes et directives de centres extra-européens... Malgré tant de déboires et de déceptions, il n'y a finalement pas de substitut à ce pouvoir, dont, à l'inverse de ceux qui y voient une formule dépassée, nous inclinierions à dire, pour reprendre un mot célèbre, qu'il est encore une idée neuve en Europe et ailleurs aussi, bien entendu. »

Ce bref survol ne rend compte qu'imparfaitement d'un ouvrage ou le lecteur trouvera, en outre, d'intéressantes réflexions notamment sur les perspectives d'utilisation des langues dans l'Europe de demain et sur le problème de la canalisation des ressources privées vers la recherche scientifique, auquel d'ailleurs les auteurs proposent deux solutions opposées, n'étant pas parvenus à une vue commune en la matière.

*Ivo Rens.*